

AVIS PUBLIC

Le Plateau-Mont-Royal

Montréal 

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT PROGRAMME DES IMMOBILISATIONS 2020-2021-2022

AVIS est par les présentes donné que le conseil d'arrondissement du Plateau-Mont-Royal adoptera le programme des dépenses d'immobilisations pour 2020, 2021 et 2022 de l'arrondissement lors d'une séance extraordinaire qui sera tenue le

**Mardi 3 septembre 2019 à 19 h 15,
L'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ),
3535 rue Saint-Denis,
Salle Mont-Royal, 6^e étage.**

PRENEZ EN OUTRE AVIS qu'au cours de cette séance extraordinaire, la période de questions et requêtes du public aux membres du conseil ne pourra porter que sur le sujet ci-dessus mentionné.

Fait à Montréal, le 16 août 2019

Le secrétaire d'arrondissement,
Claude Groulx